

Ligne T2 de tramway Préfecture-Bellevue-Hauts de Couaines Procédure d'indemnisation amiable

GUIDE A L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS RIVERAINS DES CHANTIERS



Infos pratiques

**A qui adresser votre demande et votre dossier ?
Comment vous informer sur votre dossier ?**

Sécretariat de la Commission d'Indemnisation Amiable

Le Mans Métropole

Cellule Tramway

Immeuble Condorcet

16, avenue François Mitterrand

72039 Le Mans cedex 9

Horaires : 9h-12h / 14h-17h, du lundi au vendredi

Tél. : 02 43 47 38 28

Où consulter le plan du périmètre concerné par les travaux ?

Cellule tramway

Immeuble Condorcet

2ème étage - porte 210

16, avenue François Mitterrand - Le Mans

Tél. 02 43 47 38 28

Horaires : (voir ci-dessus)

Point Info Chantier

211 rue des Maillets – Le Mans

Horaires : permanences de 9h00 à 12h00 le

mardi et de 14h00 à 17h00 le jeudi

Tél : 06 84 78 71 37

Chambre de Commerce et d'Industrie

Accueil

1, boulevard René Levasseur - Le Mans

Horaires : 8h30 - 12h30 / 13h15- 17h30

du lundi au vendredi

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Service d'Appui aux Entreprises

5, rue Etienne Jules Marey - Le Mans

Horaires : 8h30 - 12h 00 / 14h 00 - 17h 00

du lundi au vendredi

Où demander conseil pour vous aider à constituer votre dossier ?

Chambre de Commerce et d'Industrie

Service Commerce, Services, Tourisme

1, boulevard René Levasseur - BP 22835

72002 Le Mans cedex 1

Tél. : 02 43 21 00 25 **Fax. :** 02 43 21 00 46

Correspondant : François BRACQ

E-mail : f.bracq@lemans.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Service d'Appui aux Entreprises

5, rue Etienne Jules Marey - CS 81 630

72016 Le Mans cedex 2

Tél. : 02 43 74 53 53 **Fax. :** 02 43 74 53 81

Correspondant : Stéphane PENNETIER

E-mail : stephane.pennetier@cma-72.fr

